

NOVEMBRE 2022



NUMÉRO 42

f /COMMUNE DE BRUNEHAUT
WWW.BRUNEHAUT.BE
069/36.29.66

LE BRUNEHAUTOIS

BULLETIN COMMUNAL

Le journal à destination des
habitant(e)s de Brunehaut



Photo : Quit Photography Nature

BRUNEHAUT ÇA BOUGE !

QUELQUES TEMPS FORTS DANS NOTRE COMMUNE

1

APRÈS-MIDI SENIORS

Après 2 ans d'absence pour cause de crise sanitaire, le traditionnel « Après-midi seniors » s'est déroulé le 23 juin dernier sous chapiteau à Bléharies. Il a réuni plus de 150 personnes.

Un après-midi récréatif dédié à nos aînés brunehautois durant lequel ils ont pu passer un moment convivial.

2

INAUGURATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE GUIGNIES

3

ÉCOLE DE LESDAIN

Dans le cadre de l'école du dehors, sortie au bois pour toutes les maternelles de l'école.

4

MAISON DES MÉDIAS

Photo de nos futurs réalisateurs grâce au stage "audiovisuel - Stop-motion - animation en volume".

LE MOT DU BOURGMESTRE

Plus que jamais, la cohésion sociale devient la clé de voûte de notre collectivité brunehautoise, régionale.



Après le covid, il nous est imposé des efforts importants, conséquences de décisions venues d'ailleurs.

Il nous revient de les rendre les moins douloureuses possible pour nos habitants.

La barbarie russe, les velléités nationalistes des uns et des autres, la stratégie des États-Unis, et l'incohérence, la légèreté des décisions de l'Europe nous mettent en péril jusqu'au cœur de nos foyers : crise énergétique, inflation, morosité, ...

Gardons cependant espoir !

Oui, nous devons faire des économies d'énergie : la commune montre l'exemple dans son fonctionnement (éclairage public réduit, chauffage limité à 19° dans ses bâtiments, sensibilisation du personnel, ...).

Oui, les finances communales tiendront le choc de la crise : des provisions ont été prévues depuis quelques années, certains investissements seront reportés, les impôts ne seront pas augmentés...

Oui, nous poursuivrons, en collaboration avec le C.P.A.S., l'aide, l'encadrement des citoyens les plus fragilisés.

Ne gaspillons pas notre énergie en de vaines querelles, soyons solidaires !

Je réitère mon appel au conseil communal, à la population : unissons nos efforts, soutenons nos services, notre enseignement, nos commerces et entreprises locales, protégeons notre cadre de vie !

La réflexion, la proximité, la responsabilité politiques ont toujours prévalu à Brunehaut : c'est l'atout cœur de notre bien-être.



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

LUNDI : 09H00 - 12H00 | 15H30 - 18H30
MARDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ
MERCREDI : 09H00 - 12H00 | 13H30 - 17H00
JEUDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ
VENDREDI : 09H00 - 12H00 | FERMÉ

A votre service.
Votre Bourgmestre,
Pierre Wacquier



NOTRE BULLETIN COMMUNAL

Editeur responsable : Commune de Brunehaut

Mise en page & réalisation : Allard François - francois.allard@commune-brunehaut.be

QUELQUES HEURES DE LIBRE ?

L'Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes (Apper) reçoit de plus en plus de demandes pour les animations sécurité routière.



Pour faire face à nos engagements, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires.

Déplacements en camionnette et repas du midi assuré.

Vous êtes Intéressé(e)s ?

Contactez la permanence APPER-Hainaut au 069 34 67 24 ou 0498 45 67 69.

Par mail : infos@apper-ht.be

Visitez notre site : www.apper-ht.be



VÉLO RELAX

Avec le « VELO RELAX », il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité sportive.

Si vos articulations se rouillent, le vélo vous permettra de profiter de l'effet protecteur d'une activité physique douce.

Réservé au plus de 50 ans le club, basé à Bléharies, le Vélo Relax peut vous accueillir en toute convivialité.

Nous roulons tous les mardis et jeudis, durant toute l'année même en hiver selon la météo, pour une sortie en peloton et guidés par un meneur.

Avec votre vélo, des sorties, de 40 à 50 kms, sont menées en deux groupes, l'un un peu plus sportif et l'autre plus relax. Après l'effort, tous se retrouvent pour le « Relax » en débriefant autour d'un bon verre.

Au printemps et en été, des journées « découverte », à vélo avec visites, sont aussi organisées.

Le calendrier peut être consulté sur le site du Vélo Relax : <https://velo-relax.com>, à la rubrique « Calendrier ».

Pour tout renseignement :

Colette Duquesne, Vice-Présidente, au 069 34 40 28

Christian Rigaut, Président, au 069 64 05 50



FESTIVITÉS DE L'APGGI

AMICALE DES PENSIONNÉS DE GUIGNIES "LES GINS D'ICHI"

Samedi 19 novembre - 16h00 : après-midi dansant à la salle de la Belle Epoque à Guignies



Dimanche 18 décembre

12h30 : Repas de fin d'année à la salle de la Belle Epoque à Guignies.

Apéro du nouvel an

Le mercredi 18 janvier 2023 à 18hrs à la salle de la Belle Epoque à Guignies.

AGENDA DE LA FANFARE DE RONGY

Février 2023 : Ste Cécile



ACTIVITÉS DE L'AMICALE DES MANILLEURS, WHISTEURS ET SCRABBLEURS

- Les mercredis 09 et 23 novembre, 07 et 21 décembre de 15h00 à 18h00 à l'école primaire de Guignies.

- Reprise des activités le mercredi 18 janvier 2023 à 14h30 à la salle de la Belle Epoque à Guignies.

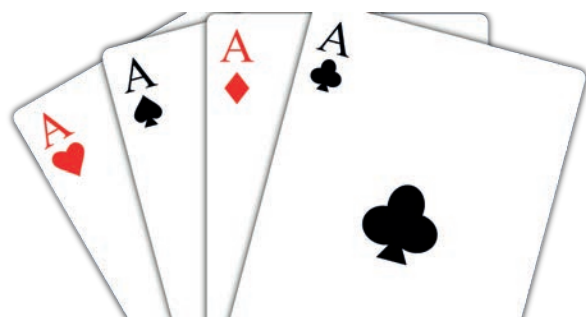
LES MANILLEURS DU FOYER - WEZ

Tous les mardis de 14 à 17 heures : jeux de manille et de scrabble

Possibilité de jeu de whist (si assez de joueurs)

Bienvenue à tous les amateurs de la région !

Renseignements et contact : dddemadv@gmail.com ou 0496 14 67 83



DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2022

La Canti'Chorale de Laplaigne fête sainte Cécile.

La messe aura lieu à 10h30 en l'église de Laplaigne.

Temps de convivialité à l'issue de la célébration.

Infos : Marie-Paule Wacquier 0496 51 02 33 ou 069 34 49 45



DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

Les 1^{ers} Amis de Bléharies **HOLLAIN**
2^{ME} DIMANCHE DE DÉCEMBRE
VTT & MARCHÉ
de la **FERME Fleurie**
15-30-45 KM
5-10 KM
La Ferme Fleurie
rue de Tournai, 169 - 7620 Hollain - Belgique
Tel : +032 (0)69 34 48 16 - Fax : +032 (0)69 34 66 46
www.ferme-fleurie-hollain.com

VTT et Marche de la Ferme Fleurie

Rendez-vous à Hollain (Brunehaut), le dimanche 11 décembre 2022, pour un départ de 08h à 10h.

La sortie VTT ainsi que la marche s'effectueront depuis une serre de la jardinerie "la Ferme fleurie" à Hollain, aménagée tout spécialement pour vous accueillir sur parcours ludique de 45 km est également décliné sur 15 et 30 km, doublé d'une marche de 5 et 10 km.

Douches, bike-wash, parking à vélos et voitures.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022



BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE
Foyer St Brice à Wez
6 novembre 2022
de 9h à 14h
Venez nombreux !
Infos et renseignements :
Catherine Musy : 0495/27.54.58
omc graine Brunchaut ONE

YAKASAUTER EN COLLABORATION AVEC LA RCA BRUNEHAUT
ÉVÈNEMENTS & STRUCTURES GONFLABLES

7€
-16 ANS

18€
BRACELET GOLD
DONNANT ACCÈS
LES 5 JOURS

**ENTRÉE LIBRE
POUR LES PARENTS!**

JUST FOR KIDS

DU MERCREDI 2 AU DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022

BRUNEHALL - BRUNEHAUT
RUE WIBAULT BOUCHART 1 - 7620 BRUNEHAUT (BLÉHARIES)

DE 13H30 À 18H

SUCRERIES ET BUVETTE | FORMULE ANNIVERSAIRE POSSIBLE

WWW.YAKASAUTER.COM

> À VIVRE, À FAIRE

VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2022

Avec la participation de l'Ensemble Vocal « BRUNEVOIX » et de musiciens de l'entité.

Toute voix supplémentaire sera la bienvenue, la connaissance du solfège n'est pas indispensable pour intégrer le groupe !

Entrée gratuite et convivialité à l'issue du concert.

Ouverture des portes à 19 heures.

Une organisation de l'ASBL « Brunehaut Valorisation »

Infos pour les répétitions : Marie-Paule Wacquier 0496 51 02 33 ou 069 34 49 45

L'ASBL Brunehaut Valorisation
Tourisme culture et sports
Vous invite à son

Concert de Noël

Le vendredi 23 décembre 2022
en l'église de Laplaigne

19h30

Avec
L'Ensemble Vocal «BRUNEVOIX»
Choristes, musiciens et artistes régionaux

Entrée gratuite

Ouverture des portes à 19h00
Renseignement : M.P. Wacquier : 069 / 34 49 45

Editeur responsable : ASBL Brunehaut Valorisation

Le thème choisi pour l'intervention des groupes politiques est : **LES ÉOLIENNES**

USB

Faut-il le rappeler, le Collège communal de Brunehaut s'est bien opposé à l'installation du mât de mesure et par la même occasion aux éventuelles éoliennes sur le village de Laplaigne.

Le fonctionnaire délégué de la région wallonne, malgré un non ferme du Collège communal et une procédure de recours, a autorisé le placement du « mât de mesure » des chauve-souris et du vent.

Plusieurs arguments sont avancés contre ce futur projet :

- Altération du cadre bucolique profondément défiguré
- Bétonnage « exagéré » lors de la mise en place des éoliennes : 550 m³ sont nécessaires à la construction d'une éolienne. Il faut bien se rendre compte que ces éoliennes prévues sont des monstres par rapport à celles de Saint-Maur !
- Grands dangers pour la faune, la biodiversité et la zone humide de la « plarie »

De plus, la motivation est purement financière et non écologique.

Tous ces arguments nous incitent à nous positionner contre ce projet d'implantation d'éoliennes dans notre cadre rural.

La production d'énergie renouvelable doit être déployée dans des sites appropriés, sans nuire à la nature et sans défigurer notre belle campagne, sans nuire aux biens et à la santé des riverains. Les villages de Laplaigne mais aussi d'Hollain seront impactés sur toute leur longueur.

Et, de plus, nous sommes au cœur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut !

Une réunion d'information se tiendra le 8 novembre à 18h30 à la maison de village de Laplaigne avec les initiateurs du projet. Nous vous invitons à y participer afin de faire entendre votre voix.

Le groupe USB

IC

Le Groupe IC a décidé de ne pas rédiger de texte dans cette édition du bulletin communal. En effet, le collège lui impose toujours un thème dans un délai de rédaction peu raisonnable compte tenu du mode de fonctionnement participatif de notre groupe. Nous souhaitons montrer notre mécontentement et faire comprendre à la population que l'attitude de la majorité absolue reste inadéquate.

ACHAT GROUPÉ DE MAZOUT

La commune de Brunehaut, via son Plan de Cohésion sociale, vous propose d'effectuer des achats groupés de mazouts.

Comment cela se passe ? Vous remplissez le bon de commande que vous trouverez sur la page Facebook du PCS ou à l'administration communale. Les bons de commandes sont à déposer ou à envoyer avant le 10e jour de chaque mois.

Ensuite, nos agents s'occupent de faire les démarches pour trouver le fournisseur et celui-ci vous contacte pour la livraison autour du 15-ème jours du mois et la facturation.

ATELIER BIEN-ÊTRE

Tous les lundis de 14h30 à 15h30 au Brunehall, le PCS, avec l'aide d'une animatrice, organise un atelier bien-être pour les personnes souffrant ou ayant souffert d'une maladie dégénérative (cancer, maladie d'Alzheimer, maladies auto-immunes).

Un moment de détente pour elles ! Diverses activités comme des balades, du yoga,...

PERMANENCES PSYCHOLOGIQUES

On connaît tous des moments où nous avons besoin de parler, de conseil, ... Nous ne savons pas toujours à qui faire part de nos tourments.

Le plan de cohésion en partenariat avec le Centre Aurore Carlier organise des permanences sur l'entité.

BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

Vous aimez lire et vous souhaitez emprunter des livres à la bibliothèque ? Mais vous avez des difficultés pour vous y rendre ? La bibliothèque de Brunehaut et le PCS vous proposent de venir les déposer à votre domicile.

SENIOR FOCUS

Le projet senior focus est une aide lors des interventions des services de secours.

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez recevoir votre boîte senior focus gratuitement ? Vous pouvez contacter le Plan de Cohésion Sociale pour prendre rendez-vous.

DÉPISTAGE DIABÈTE

Le PCS, en partenariat avec l'IMSTAM, vous propose le 3 novembre 2022 durant l'après-midi de venir vous faire dépister pour le diabète.

Avec la présence d'une infirmière spécialisée dans le diabète qui vous donnera les informations complètes à savoir.

A la maison de village d'Hollain. Sur inscription !

ATELIER COUTURE

Besoin d'un conseil en couture ou juste de venir passer un bon moment autour d'une passion? Le Plan de Cohésion Sociale organise un atelier couture ! Ces ateliers ont lieu en accès libre les 2ème et 4ème mardis du mois de 14h à 17h.

VENTE DE VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN

Le magasin de vêtements de seconde main de la Maison des Familles installe sa réouverture dans la nouvelle maison de village de Wez (Rue de la Sucrierie n° 6).

Magasin accessible à tous, les mardis et vendredis de 10h à 12h30 et le jeudi de 16h30 à 18h30.

Vêtements et accessoires pour adultes et enfants.

Des dépôts de vêtements peuvent également se faire aux mêmes horaires.

ATELIER TRICOT ET CROCHET

Les 1er et 3e mercredis du mois de 14h à 16h, nous organisons des ateliers tricot et crochet. Venez découvrir ou exercer votre passion au sein d'un groupe de passionnés.

Attention, il faut venir avec son matériel et ses modèles.

LE PETIT PRINCE

Le PCS vous propose de venir découvrir une pièce de théâtre « le Petit Prince ». Venez passer un moment agréable en famille autour d'une histoire pour tout public.

Date et lieu : 19 novembre 2022 à 15h - Salle des fêtes d'Hollain.

Petit résumé de la pièce : « J'ai appris à piloter des avions. J'ai volé un peu partout dans le monde. J'ai vécu seul, sans personne avec qui parler. Jusqu'à une panne dans le désert du Sahara, il y a 6 ans. A mille milles de toute terre habitée. Alors, vous imaginez ma surprise quand, au petit jour, une drôle de petite voix m'a demandé "Dessine-moi un mouton"... »

ATELIER GESTION DE L'EAU

Le PCS avec son partenaire Espace Environnement organise 2 ateliers sur la gestion de l'eau. Le 16 novembre 2022 aura lieu l'atelier sur la gestion de la consommation de l'eau et le 21 Décembre sur l'analyse de sa facture d'eau. Ces ateliers s'organiseront à la Maison de village d'Hollain de 9h à 12h. Il est possible de s'inscrire à une formation ou aux deux.

Ateliers sur inscription.

MAIS ENCORE !

- Des conférences et ateliers à thème (troubles dys, sensibilisation au cancer du sein, gestion de l'eau et de l'énergie ...)
- Ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation
- Formation et remise à niveau du permis de conduire théorique



CONTACT

Delcambe Jordan - Chef de projet du Plan de Cohésion Sociale
Rue Wibault Bouchart, 11 7620 Brunehaut
Tél : 0470 23 97 28 - Mail : jordan.delcambe@commune-brunehaut.be
Facebook : Plan de Cohésion Sociale de Brunehaut



le Fring 'hall' le

Ouvert à tous



Boutique de vêtements & accessoires de seconde main



- POUR ADULTES & ENFANTS
- OUVERT LES MARDIS ET VENDREDIS DE 10H À 12H
- LES JEUDIS DE 16H30 À 18H30
- À PETITS PRIX
- DÉPÔT / VENTE AUX MÊMES HEURES OU SUR R.D.V.

AU PROFIT DE LA MAISON DES FAMILLES

MAISON DU VILLAGE À WEZ (RUE DE LA SUCRERIE N°6 À WEZ)

INFOS AU : 0479 / 08 12 76



ÉDITEUR RESPONSABLE : PLAN DE COHÉSION SOCIALE - COMMUNE DE BRUNEHAUT

ATELIER COUTURE

à Brunehaut

VENEZ RÉPARER ET CRÉER VÊTEMENTS, ACCESSOIRES DE MODE ET UTILITAIRES



ACCÈS LIBRE DE 14H À 17H

LES SÉANCES SE DÉROULENT TOUS LES 15 JOURS :
LES 2^{ÈME} ET 4^{ÈME} MARDIS DU MOIS

A LA MAISON DES PÉPINIÉRISTES, SUR LA PLACE DE LESDAIN
INFOS AU : 0479 / 08 12 76

ÉDITEUR RESPONSABLE : COMMUNE DE BRUNEHAUT - ALLARD FRANÇOIS

NI PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ATELIER BIEN-ÊTRE

Pour toute personne souffrant ou ayant souffert d'une maladie impactant son quotidien.

Vous souhaitez vous retrouver et vous détendre ?

Le plan de cohésion sociale met en place des ateliers bien-être pour vous.



Cet atelier est animé par une professionnelle qui vous proposera des activités de relaxation, balade, ...


Un moment gratuit et convivial qui se déroule tous les lundis de 14h30 à 15h30 au Brunehall.

INFOS & QUESTIONS
DELCAMBE JORDAN
RUE WIBAULT BOUCHART, 11
7620 BRUNEHAUT
0470/23.97.28
JORDAN.DELCAMBE@COMMUNE-BRUNEHAUT.BE

Éditeur responsable - Commune de Brunehaut - Création : AF

BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

Vous aimez les livres et la lecture ?
Vous aimeriez pouvoir aller emprunter à la bibliothèque de Bléharies mais vous n'en avez pas l'occasion ?



Le Centre de Lecture Publique de Brunehaut, en collaboration avec le CPAS et le Plan de Cohésion Sociale peut venir vous porter à domicile vos ouvrages favoris !

Intéressé(e) ? **Contactez nous !**

CONTACT :
JORDAN DELCAMBE - PCS
JORDAN.DELCAMBE@COMMUNE-BRUNEHAUT.BE
0470/239728

EN PARTENARIAT AVEC : CLVPB

Éditeur responsable - Commune de Brunehaut - Création : AF

IMSTAM scrl

Intercommunale Médico-Sociale de Wallonie Picarde

Rue du Viaduc, 52 - 7500 TOURNAI
Tel : 069/89.15.40 - info@imstam.be - www.imstam.be

EN PARTENARIAT AVEC : Brunehaut

Diabète & Hypertension

Et si cela vous concernait ?
425 millions de personnes dans le monde ...
1 personne sur deux atteinte du diabète ne le sait pas et n'est donc pas soignée !!!

ET VOUS ?
L'Imstam, en collaboration avec votre commune vous propose un dépistage entièrement gratuit !

Où ? Maison de village de Hollain
Rue de la Fontaine N°27, 7620 Brunehaut

Quand ? 03 novembre 2022

De 14 h à 18 h

Prenez votre santé en main ...

Roche

Inscription obligatoire au 0470/23.97.28

Venez tester votre glycémie, contrôler votre tension artérielle et calculer vos risques

Pour un test optimal, venez à jeun ou minimum 2 heures après le dernier repas

ECOLE LIBRE SAINT-CHARLES

Les maths c'est facile quand on les manipule !!!

Cette année, notre école va travailler en partenariat avec l'ASBL « Kaleidi ». Une animatrice viendra une dizaine de journées à l'école pour créer des animations avec les institutrices dans le but de rendre les mathématiques plus attrayantes.

Depuis la classe de Madame Marie-Laurence en maternelle jusqu'aux grands de P6, nous allons amener efficacement les jeux dans nos pratiques quotidiennes, au sein de nos classes, et marier ainsi de façon harmonieuse, moment de plaisir et d'apprentissage.

Que ce soit en grandeurs, en solides et figures, en nombres ou en traitement des données, tous les domaines mathématiques vont y passer.

L'ASBL « Kaleidi » située à Charleroi va nous apporter son expertise et son matériel varié : « Fractionary », « Polydron », « Pentaminos »...

Une belle année riche en découvertes s'ouvre à nous !!!



ABONNEZ-VOUS À NOTRE CHAÎNE YOUTUBE

En vous abonnant à notre chaîne Youtube, vous pourrez retrouver toutes nos vidéos en quelques clics !

- > Promotion de nos écoles communales ;
- > Conseils communaux & vie politique ;
- > Stages ;
- > Activités sportives ;
- > Reportages ;

Dans votre recherche Youtube, introduisez :

Médias Brunehaut



 S'abonner

LA BIBLIOTHÈQUE
DE BRUNEHAUT
PRÉSENTE

L'ATELIER THÉÂTRE

POUR ENFANTS DE 8 À 12 ANS

PAR FRÉDÉRIC RENARD,
ANIMATEUR DIPLOMÉ EN
ARTS DE LA SCÈNE

Mercredi de 17h30 à 18h30
Septembre 2022 à juin 2023
Places limitées - Prix : 120€

Infos et inscriptions :
clpbbrune@hotmail.com
+32(0)69 34 67 71



IMPLANTATION COMMUNALE DE RONGY



Après avoir retrouvé leurs copains et copines de classe, les élèves de Rongy sont partis à la découverte de Pairi Daiza. Non seulement ils ont pu observer de près les animaux mais surtout, ils ont eu l'occasion de vivre la face cachée de ce monde : nourrissage, soin vétérinaire, etc.

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, nos élèves ont été sensibilisés à la mobilité douce par trois activités : une journée sans voiture (2ème édition), un petit-déjeuner dominical suivi d'une marche en famille dans les rues du village en s'aidant des cartes éditées par le Cercle d'Histoire Locale et chaque jour durant cette semaine, une petite marche de 5 minutes en groupe-classe était organisée dans le quartier.

Tandis que les petits s'affairaient à décorer leur nouvelle classe et découvraient leur nouveau matériel de classe, les élèves de 1ère année abordaient l'éveil aux langues dont notamment, la langue des signes. Les grands ont, quant à eux, visité la station d'épuration, un des points de départ d'un projet intitulé « Écol' Logique WAPI », proposé par IDETA.

IMPLANTATION COMMUNALE DE GUIGNIES

Très contents de retrouver leur école, les enfants se sont de suite activés à la préparation de l'inauguration des classes maternelles. A l'extérieur, de nouvelles couleurs égayent la cour de récréation maternelle ainsi qu'un mur végétal et de tableaux décoratifs.

Lors de l'inauguration, plusieurs activités ont été proposées aux visiteurs : visionnage du film du cirque, un vide dressing, un poster collaboratif à décorer, présentation de tablettes avec jeux éducatifs et bien sûr l'occasion de visiter les nouvelles classes et de rencontrer le personnel de l'école.

Après cette magnifique fête, les élèves du degré inférieur ont visité le quartier de l'école en travaillant leur anglais tandis que les grands se dirigeaient vers la station d'épuration.

L'école a également participé à la semaine de la mobilité en réalisant une marche à travers le village et également un parcours à pied allant de la section maternelle à la section primaire.

A noter dans vos agendas !!!

Ecole de Guignies : fête scolaire 22 et 23 avril 2023



FOREM VOUS FORME AUX MÉTIERS EN PÉNURIE

Vous le savez déjà, il y a des métiers plus porteurs que d'autres ! En Wallonie picarde, le Forem vous propose des formations pour les fonctions critiques et les métiers en pénurie, qui représentent de nombreuses et réelles opportunités d'emploi. Plus de 140 métiers sont en tension de recrutement. Choisir une formation pour un métier porteur, c'est choisir son boulot de demain ! Les employeurs recherchent votre profil, alors n'hésitez pas et contactez-nous !

Optez pour le secteur de la construction !

Le secteur de la construction manque de main-d'œuvre qualifiée. 41 métiers du secteur sont identifiés comme étant en pénurie ou fonction critique. Les multiples chantiers prévus dans les plans d'investissements et de relance de la Wallonie augmentent encore le besoin de collaborateurs qualifiés.

Formez-vous à Tournai aux métiers de maçon.ne, couvreur.euse, carreleur.euse, menuisier.ière, plafonneur.euse-cimentier.ière, peintre, dessinateur.trice... Le secteur de la construction regorge d'opportunités en termes d'emploi et de formation.

Vous aimez conduire ? Chauffeur Bus/Cars, ça vous tente ?

Acteurs de la mobilité collective, un tiers des chauffeurs de bus et de car qui sillonnent nos routes ont plus de 50 ans. Il est donc nécessaire de former un grand nombre de personnes à ces métiers qui font encore partie de la liste des métiers en pénurie et fonctions critiques. Le Centre de compétence Forem Logistique à Estaimpuis vous offre l'opportunité de vous former à ce métier.

Le secteur de l'Industrie ! Et Pourquoi pas ?

Electromécanique de maintenance, installation électrique industrielle, soudage, technique en système d'usinage... autant de formations données à Tournai qui vous permettront de trouver rapidement un emploi !

Bon à savoir : une prime de 350 € (ou plus dans la construction) est octroyée aux demandeurs d'emploi ayant terminé une formation dans un métier en pénurie ou pour une fonction critique (sous certaines conditions).

Participez à nos prochaines séances d'info en téléphonant au 069 88 28 11 ou en envoyant un email à serviceclientele.tournai@forem.be.

Agenda de nos prochaines formations sur <https://agenda.leforem.be/>

forem

RETOUR SUR LES DIFFÉRENTES INAUGURATIONS

Rue Louis Deltour

Une nouvelle rue a été inaugurée à la limite de Wez et Guignies. Le nom de cette rue vient d'un artiste guigniesien : Louis Deltour. C'était l'occasion de revenir sur son histoire et de découvrir quelques projections de certaines œuvres.

Maison de village de Wez

C'est dans les anciens locaux du C.P.A.S. de Brunehaut que se trouve la toute nouvelle maison de village de Wez. Durant la soirée, les personnes présentes ont pu découvrir cette salle.

L'Agora Space

L'Agora Space se trouvant à Guignies a également été inauguré. On a pu observer que cet espace est, d'ores et déjà, apprécié par la population. En effet, lors de la coupe du ruban, un match de football se jouait sur le terrain de cet Agora Space.

L'école de Guignies maternelle

Le nouveau bâtiment de la section maternelle de l'école communale de Guignies a été inauguré ! On remercie les enfants ainsi que les institutrices pour leurs interventions en anglais ou en patois durant cette inauguration ! Nous avons même eu droit à un dernier « God save the Queen ». Une visite du bâtiment a eu lieu ainsi que divers échanges avec le corps professoral.

L'écu

Sur le côté de l'école maternelle de Guignies, se trouve l'écu d'Adrienne-Marguerite de Habarcq qui a également été inauguré. Le Cercle d'Histoire Locale de Brunehaut nous a fait une petite présentation juste avant de couper le ruban symbolique.



BRUNEHALL - STAGES DES VACANCES D'HIVER 2022

Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre

Stage futsal et tournoi FIFA coupe du monde
8 - 14 ans | 100 euros
Ouverture des inscriptions le 15 novembre



Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre

Mini-multisports
4 - 6 ans | 09h - 16h | 80 euros
Ouverture des inscriptions le 15 novembre



Du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre

Psychomotricité
2 - 3 ans | 09h - 12h | 40 euros
Ouverture des inscriptions le 15 novembre



Retrouvez également toutes nos activités ainsi que nos horaires sur notre site internet :

www.brunehall.be

Le Parc en Fête



INAUGURATION DU KIOSQUE

C'est le Ministre wallon des Kiosques, des Tonnelles, des Gloriettes et des Pergolas et le Révérend Père Mibécarre-Mibémol qui ont eu l'immense honneur, d'inaugurer, en présence des édiles communaux, le kiosque du Parc Communal de Bléharies.

Pour rappel, il ne s'agit pas d'un kiosque où l'on peut se procurer à la première heure La Dernière Heure ni le soir Le Soir ou le Courrier de l'Escaut et le Nord Eclair. Non. Il ne s'agit pas d'un kiosque à journaux (ce qui aurait été une concurrence déloyale avec la librairie de Bléharies !). Il ne s'agit pas non plus d'un kiosque où l'on peut acheter bégonias, pétunias, mimosa ou dahlias. Non. Ce n'est pas un kiosque à fleurs (c'eût été une concurrence déloyale avec les fleuristes et pépiniéristes de Brunehaut !).

C'est un kiosque qui répond à sa fonction première : celle d'accueillir les musiciens des harmonies et des fanfares. Ou, comme les 10 et 11 septembre derniers, lors des Journées du Patrimoine, des théâtreux quelque peu déjantés comme... les Déjantés Gentils !





ADMR
AIDE À DOMICILE
EN MILIEU RURAL

L'ADMR accompagne votre retour à domicile

Contactez-nous !

- Aides familiales
- Gardes à domicile
- Aides ménagères sociales
- Ouvriers polyvalents

ADMR Tournai
☎ 069 34 43 01
tournai@admr.be

www.admr.be
 @asblADMR

SECTEUR ÉDUCATION PERMANENTE
ET JEUNESSE (SEPJ) DE LA
PROVINCE DE HAINAUT
ÉCOLE DE CADRES DE TOURNAI

DEVIENS ANIMATEUR.RICE DE CENTRES DE VACANCES!

Dès 16 ans! Formation en un an.
Brevet reconnu par la
Fédération Wallonie-Bruxelles.

Coût de la formation:

- inscription: 15€
- formation en résidentiel (hébergement + repas) selon l'Auberge de Jeunesse de Tournai
- certain.e.s stagiaires peuvent être aidé.e.s financièrement par leur Commune



Lieux des formations:

Activités:

- IESPP site 2, chaussée de Lille, 1 à Tournai
- Piscine Aqua à Tournai

Résidentiel: Auberge de Jeunesse, rue Saint-Martin, 64 à Tournai

Infos:

Gilles Letellier - 0475 37 13 82
gilles.letellier@hotmail.com

sepj.hainaut.be



Éditrice responsable: Béatrice Agosti



DÉROULEMENT DE LA FORMATION SESSION 2022-2023

FORMATION THÉORIQUE EN STAGES RÉSIDENTIELS (150 HEURES)

Les dates exactes seront communiquées ultérieurement.

Noël 2022 > 4 jours/ Carnaval 2023 > 4 jours/ Week-end mai 2023 > 2 jours/ Toussaint 2023 > 5 jours

STAGES PRATIQUES (1X3 SEMAINES > 150 HEURES)

Juillet - août 2023 (3 semaines) dans un centre de vacances agréé par l'ONE

TALON D'INSCRIPTION - SESSION 2022-2023

Nom:.....

Prénom:.....

Rue:.....N°.....

Code postal:..... Localité:.....

Sexe:..... Date de naissance:...../...../.....

Lieu de naissance:.....

Pays:.....

GSM:..... E-mail:.....

Nom et prénom des parents:

.....

.....

Signature des parents:

À renvoyer ou déposer à Gilles Letellier, rue Garnier 10 boîte 11 - 7500 Tournai

**SECTEUR ÉDUCATION PERMANENTE ET JEUNESSE
HAINAUT CULTURE
SEPJ.HAINAUT.BE**

Éditrice responsable: Béatrice Agosti



LES ÉQUIPES DES PASSAGES À BATRACIENS DE RONGY ET LAPLAIGNE RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES POUR LA SAISON 2023



De février à avril, les riverains des villages de Rongy et de Laplaigne ont sans doute déjà aperçu d'étranges ombres munies de lampes clignotantes, de seaux et de gilets fluos, longeant la route à la nuit tombée. Mais qui sont ces promeneurs fous des soirs d'hiver ? Ce sont les bénévoles des passages à grenouilles, crapauds et tritons. Ils sont là pour les sauver... et précisément pour les faire passer depuis leur lieu d'hibernation jusqu'au lieu de reproduction.

En effet, ces batraciens (ou amphibiens) sont parfois amenés à traverser des voies de circulation provoquant trop souvent de la mortalité par écrasement. La solution la plus efficace est la mise en place d'un barrage qui pousse les amphibiens, par dérive, à tomber dans des seaux placés tous les 15 mètres. Ce système, mis en place par l'équipe de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut en collaboration avec la commune de Brunehaut, implique donc que les seaux soient relevés quotidiennement par des équipes de bénévoles qui se relaient pour assurer le passage manuel. Pour la saison 2022, ce sont donc près de 8000 amphibiens qui ont ainsi été traversés. Malgré le dispositif de passage et le courage des bénévoles, quelques individus parviennent tout de même à passer autour des passages et un peu plus de 200 individus ont été retrouvés écrasés en 2022.

Un site internet a été mis en ligne récemment par le Parc naturel dans le but de présenter les résultats des différents passages ainsi que l'historique et l'évolution des populations.

Bien que les conditions varient fortement entre les sites, les chiffres des dernières années semblent tendre vers une diminution des populations de crapauds alors que les populations de grenouilles et de tritons semblent évoluer positivement. La sécheresse de cette année impactera sans doute encore les populations, c'est pourquoi il est important de continuer les comptages et de sauver le maximum d'amphibiens des dégâts de la circulation.

Ce site permet également de permettre aux personnes intéressées de devenir bénévoles pour les passages. En effet, les équipes sont en recherche de nouveaux volontaires pour la saison 2023 et il est d'ores et déjà possible de s'inscrire. Les détails de l'organisation seront fournis ultérieurement.

Rendez-vous donc sur : <https://plainesdelescaut.be/wikipnpe/?Amphibiens>



Passage de Howardries du 11/03/22 au 23/03/22



Tritons



Grenouilles



Crapauds

63

69

6453



Passage de Laplaigne du 08/02/22 au 07/04/22



Tritons



Grenouilles



Crapauds

351

470

430

DISTRIBUTION DE 1.000 PERCHES DE SAULES PAR LE PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT



Comme chaque année, le PNPE organise une distribution gratuite de perches de saule. Cette année, nous visons un objectif record de 1.000 perches distribuées dans le cadre du projet « Et nos (Hainaut) saules... », soutenu par la Région Wallonne. Les perches fournies sont issues des saules têtards du territoire entretenus par l'équipe de gestion dans le but de préserver ce patrimoine paysager et écologique en déclin. En effet, outre sa silhouette emblématique des paysages de notre territoire, un saule têtard constitue un habitat privilégié pour une faune diversifiée - dont la Chouette chevêche.

Des conseils pratiques et un petit document explicatif vous seront donnés lors de la distribution. Les réservations sont possibles dès maintenant sur le site :

<https://plainesdelescaut.be/wikipnpe/?CommandePerches> avant le 06/01/2023. Les perches seront à enlever courant janvier, à la Maison du Parc naturel à Bon-Secours.

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE : Joséphine Martin – 0483/60.85.21 – jmartin@pnpe.be

GESTION D'UN PETIT PRÉ DE FAUCHE À LESDAIN

Dans le cadre de la gestion différenciée d'un pré de fauche à Lesdain, l'équipe technique du PNPE est intervenue pour faucher 4 bandes d'1 mètre 20 chacune et procéder à l'échardonnage. Ces bandes, fauchées 2 ou 3 fois par an, créent des zones favorables à l'avifaune pour s'ébrouer et des effets de lisière appréciés par nombre d'insectes.

Le produit de fauche est utilisé comme paillage au pied de la haie qui a été plantée par l'équipe en 2020 ; cette technique contribue à libérer les jeunes plants des plantes adventices mais aussi de garder un taux d'humidité au sol essentiel en période de sécheresse.



ICI COMMENCE LA MER

Vous aurez sans doute remarqué les petites plaques émaillées porteuses de ce slogan, près des avaloirs d'eau de pluie.

Elles ont été placées par le Contrat de Rivière Escaut-Lys et la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) pour souligner que nos cours d'eau et stations d'épuration ne sont pas poubelles.

Leur message est clair : ne jetez rien !

En effet, mégots, masques ou lingettes, jetés en rue, dans les toilettes ou dans les éviers se retrouvent dans les stations d'épuration et les cours d'eau.

Pour préserver la qualité de notre eau, chacun a un rôle à jouer !



Appareils électriques : combien consomment-ils par an ?

Pour faire des économies d'énergie efficacement, il faut connaître les appareils qui consomment le plus. Ensuite agir : remplacer, réduire l'usage, débrancher, supprimer...



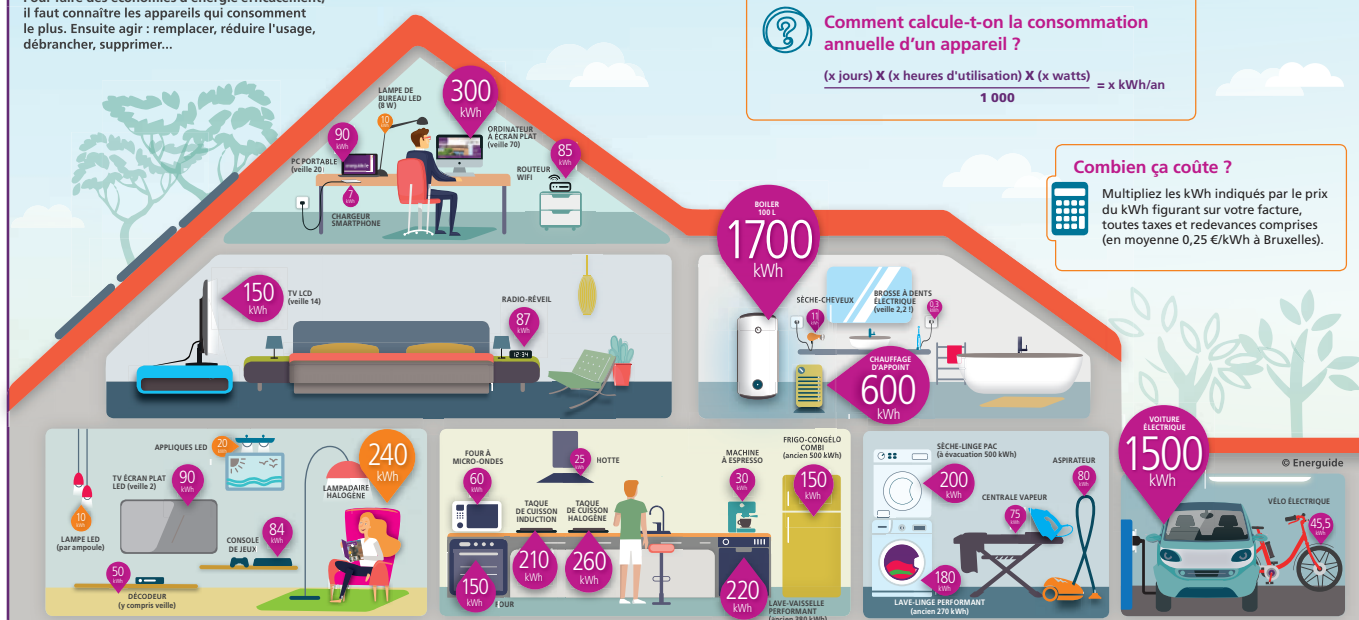
Comment calcule-t-on la consommation annuelle d'un appareil ?

$$\frac{(x \text{ jours}) \times (x \text{ heures d'utilisation}) \times (x \text{ watts})}{1000} = x \text{ kWh/an}$$

Combien ça coûte ?



Multipliez les kWh indiqués par le prix du kWh figurant sur votre facture, toutes taxes et redevances comprises (en moyenne 0,25 €/kWh à Bruxelles).



Remarques

Les chiffres (source : Homegrade) de consommation correspondent à des usages moyens en conditions normales.

Contrôler la consommation d'un appareil ?

Il vous suffit d'insérer un wattmètre mobile entre la prise murale et la fiche de l'appareil. En vente dans les magasins de bricolage.



Une question sur l'énergie ?

POSEZ UNE QUESTION OU RECHERCHEZ UN TERME

Trouvez la réponse sur : www.energuide.be



LE SERVICE RÉGIONAL DE MÉDIATION POUR L'ÉNERGIE VOUS AIDE À TROUVER UNE SOLUTION À VOTRE LITIGE AVEC VOTRE FOURNISSEUR OU GESTIONNAIRE DE RESEAU DE DISTRIBUTION.

Pour en savoir plus sur notre service et les procédures à suivre,
visitez notre site Internet:

www.cwape.be/srme ou contactez-nous au 081/32.53.02.

Pour commander gratuitement notre brochure d'informations, composez le
081/32.53.02

ou envoyez-nous votre demande à srme@cwape.be ou par fax au 081/33.08.11.

Editeur responsable: Stéphanie Bernier, Président.



Service régional de médiation pour l'énergie - CWaPE
route de Louvain-la-Neuve, 4 boîte 12
5001 NAMUR (Belgrade)

Des petits investissements astucieux

POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU



<10 €

Un mousseur (ou aérateur)

Une fois placé sur votre robinet, ce petit dispositif injecte de minuscules bulles d'air dans l'eau qui coule. Le débit du robinet est ainsi réduit de **30 à 50%** mais la **pression ne diminue pas!**



<10 €

Un sablier ou un minuteur dans la salle de bain

Ce petit objet que l'on trouve quasiment dans toutes les cuisines peut être fort utile dans la salle de bain. Il vous aidera à ne pas dépasser **5 minutes sous la douche.**



de 25 à 45 €

Une douchette économe

Avec le même confort d'utilisation qu'une douchette classique, elle limite le débit de sortie de l'eau tout en optimisant la pression du jet. Vous réalisez ainsi **jusqu'à 75% d'économie d'eau.**

UNE ASTUCE POUR REPÉRER LES FUITES D'EAU

Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher. À votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite!



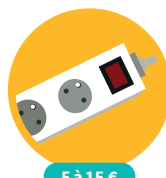
POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



<10 €

Un thermomètre

Placé dans le congélateur, le réfrigérateur et un peu partout dans la maison, il permet à tout moment de juger si la température est adéquate. Vous pourrez ainsi régler votre congélateur, votre réfrigérateur et vos radiateurs pour éviter de trop consommer.



5 à 15 €

Une multiprise à interrupteur

C'est l'accessoire indispensable pour faire des économies d'électricité. Brancher plusieurs appareils sur une multiprise permet d'éteindre simultanément tous vos équipements en veille. À la clé: jusqu'à **10% d'économie** sur votre facture d'électricité!



<10 €

Une prise programmable mécanique

Grâce à un système de programmation hebdomadaire et/ou quotidienne, cette prise dotée d'une minuterie permet d'automatiser la mise en marche/l'arrêt de vos appareils électriques. En déterminant ainsi précisément leurs périodes de fonctionnement, vous réalisez des économies d'électricité.



20 € environ

Un wattmètre

Relié à une prise, ce système permet de vérifier la consommation de votre appareil électrique. Il sera ensuite plus facile pour vous de mesurer les économies que vous pouvez réaliser.

DES GESTES SIMPLES



- Installez des ampoules LED
- Fermez les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur
- Éteignez la lumière en quittant la pièce
- Éteignez votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage
- Laissez entrer la lumière dans les pièces
- Purgez les radiateurs
- Utilisez un programmeur pour ne chauffer que lorsque vous êtes là
- Installez un mousseur sur les robinets pour économiser l'eau
- Couvrez les casseroles pendant la cuisson
- Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur
- Dégivrez le congélateur et le réfrigérateur régulièrement
- Réglez votre chauffe-eau entre 55° et 60°C
- Remplissez bien vos machines (lave-linge et lave-vaisselle)
- Utilisez le programme éco
- Installer des thermostats d'ambiance programmables (60 à 250€)

Le SAVIEZ-VOUS ?

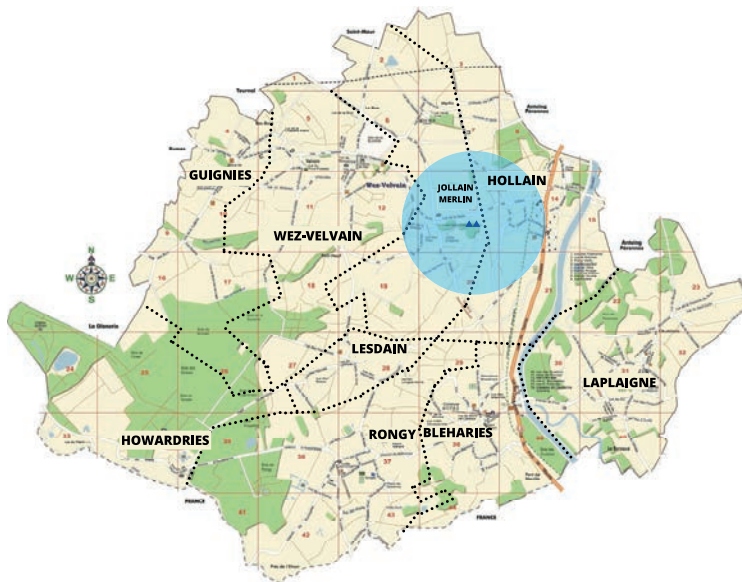
- Baisser le chauffage de 20°C à 19°C = -7% de consommation d'énergie
- Laver son linge à 30°C = 2 fois moins d'énergie qu'un lavage à 60°C
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson = 4 fois moins d'électricité ou de gaz consommés



LES CONTRATS CAPTAGE, UN CONTRAT POUR L'EAU

Depuis juin 2022, un nouveau contrat captage sur base volontaire a démarré entre les agriculteurs de Brunehaut qui exploitent dans la zone d'alimentation du captage de Jollain-Merlin et la SPGE. De quoi s'agit-il ? Depuis 2019, des agriculteurs wallons s'investissent dans l'élaboration d'une nouvelle sorte de contrat. En collaboration avec la SPGE et ses partenaires, ils co-construisent des plans d'actions visant la préservation de nos captages d'eau potable. Aujourd'hui, plus de 520 agriculteurs sont déjà engagés.

En Wallonie, 40 % des masses d'eau souterraines sont en mauvais état. La cause principale de ce constat est simplement liée à l'activité humaine, résultant des secteurs agricoles, domestique et industriel. Ces derniers exercent une pression constante sur nos ressources en eau. La dégradation de la qualité de l'eau provient d'une présence excessive de nitrate et/ou de pesticides. Or, 80 % de l'eau que nous consommons dépend de ces nappes d'eau souterraines. Il est donc vital d'agir pour les préserver. Dans le cas du captage de Jollain-Merlin, la problématique de l'eau brute prélevée avant qu'elle soit traitée concerne essentiellement le nitrate qui est présent en concentrations importantes, même si celles-ci restent inférieures au seuil de potabilité.



UN CONTRAT IMPORTANT POUR L'AVENIR

L'eau issue d'une nappe phréatique est naturellement de bonne qualité. Elle est protégée par les couches de sol et sous-sol, qui la rende invisible. Mais son invisibilité ne présente pas que des avantages. Il est très difficile de préserver une ressource que l'on ne voit pas. C'est tout l'enjeu d'un Contrat captage : étudier les captages qui présentent ou risquent de présenter des contaminations, pour comprendre les mécanismes qui les provoquent, et y apporter des solutions. Si la contamination est trop forte, l'eau n'est plus considérée comme potable. Avec les Contrats captage, les acteurs de terrain se mobilisent pour limiter cette pression de l'Homme, et ainsi éviter d'en arriver à cette issue irrévocable.

LA PRIORITÉ AUX AGRICULTEURS

L'agriculture est un secteur particulièrement important, puisqu'il représente une part considérable de la surface du territoire wallon. C'est pourquoi, les agriculteurs sont placés au cœur du projet même si le secteur domestique joue également un rôle dans la présence de nitrates constatée au niveau du captage. Si le diagnostic a été posé en amont par les scientifiques, c'est aux acteurs de terrain de proposer des actions. Lors de groupes de travail les agriculteurs sont invités à discuter de la problématique rencontrée sur leur territoire et à chercher des solutions. Une fois que les idées ont fusé, les partenaires analysent les propositions et envisagent leur concrétisation. De l'ajustement de la fertilisation à l'essai d'une machine de désherbage électrique, toute initiative en vue d'améliorer la qualité de l'eau est la bienvenue. Actuellement, près de 60% des agriculteurs concernés par un Contrat se sont investis dans cette démarche. Ceci représente globalement 66% des surfaces agricoles dans les zones de Contrats captage.

DES SOLS QUI N'AIDENT PAS

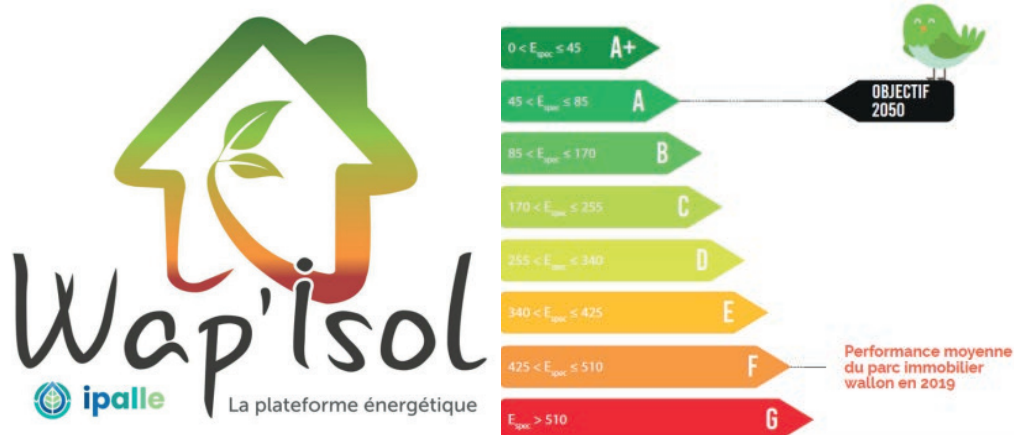
Le sol est donc, en quelques sortes, la cape d'invisibilité de l'eau souterraine. Ce sol, par contre, n'est pas identique partout. Celui du Brabant Wallon n'est pas comparable à celui du Luxembourg ou encore du Condroz liégeois. La profondeur, la nature et la structure sont trois propriétés du sol dont il faut tenir compte. Un sol peut être plus ou moins profond, et cette profondeur influence la vitesse à laquelle l'eau arrive dans la nappe phréatique. Sur notre territoire, cette vitesse peut varier de 1 à 30 ans. Selon sa nature et sa structure, la capacité d'un sol à filtrer l'eau peut également varier. Il peut plus ou moins retenir et dégrader les éléments véhiculés par l'eau. Indépendamment de leurs pratiques, tous les agriculteurs ne sont donc pas égaux vis-à-vis de ces facteurs.

DES ÉLÉMENTS POURTANT NÉCESSAIRES EN AGRICULTURE

Si le nitrate et les pesticides sont les principales sources de contamination de nos ressources d'eau souterraine, ils n'en demeurent pas moins essentiels pour garantir nos productions agricoles. L'objectif des Contrats captage est bien de préserver nos ressources en eau tout en garantissant une agriculture durable tant sur le plan social, qu'économique et écologique. Les diagnostics produits doivent permettre d'identifier les faiblesses de la zone analysée et mieux comprendre les pratiques agricoles. Forts de ces outils, il est ainsi plus facile d'amorcer un dialogue constructif afin de trouver des solutions adaptées et réalistes pour les agriculteurs.

Amorcé en 2018 avec 47 contrats comptabilisés à l'heure actuelle en Wallonie, le projet se poursuit avec maintenant également le démarrage du Contrat captage de Jollain-Merlin. Les équipes de PROTECT'eau, animateurs de ces projets accompagnent les agriculteurs dans leurs réflexions.

Par PROTECT'eau



Déjà **14** demandes candidats rénovateurs sur la commune de
Brunehaut

12 audits déjà planifiés/réalisés

Venez bénéficier d'un audit énergétique à prix réduit (75% pris en charge) et/ou d'un accompagnement administratif et technique gratuit pour vos projets de rénovation énergétique en vous connectant à la plateforme Wap'isol



Infos : www.ipalle.be – wapisol@ipalle.be – 069/888.050

PRIX DE L'ÉNERGIE : LES PRIMES RÉGIONALES

Face à la flambée des prix de l'énergie, améliorer la performance énergétique de son logement est, plus que jamais, une priorité. Afin de répondre à cette urgence, le mécanisme des primes habitation a été adapté pour rendre celles-ci plus accessibles.

Si vous souhaitez rénover votre toiture ou réaliser des petits travaux économiseurs d'énergie ou de salubrité de moins de 3000€, vous pouvez bénéficier d'une prime sans devoir réaliser d'audit de votre logement. De plus, vous pouvez maintenant réaliser certains travaux vous-mêmes, sans passer par des professionnels.

Les travaux pris en compte vont du remplacement de la couverture du toit à son isolation jusqu'à la mise en conformité de l'électricité et du gaz, en passant par des investissements relatifs aux systèmes de chauffage ou encore divers travaux de salubrité.

Remplacement d'un système de chauffage : suppression temporaire de l'audit

Jusqu'à présent, pour avoir accès aux primes habitation relatives au système de chauffage, la réalisation d'un audit était un préalable obligatoire.

Cette obligation a été suspendue temporairement.

Ces primes, dont les montants restent inchangés (maximum 70% de la facture), concernent :

1. La pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire (prime de 500 à 3000€ selon les revenus du ménage)
2. La pompe à chaleur pour le chauffage ou combinée (prime de 1000 à 6000€)
3. La chaudière biomasse (prime de 1000 à 6000€)
4. Le chauffe-eau solaire (prime de 750 à 4500€)
5. Le poêle biomasse local (prime de 250 à 1500€)

Autre primes habitation : prime majorée pour l'audit énergétique

Pour avoir accès aux primes soutenant les travaux de rénovation énergétique plus conséquents, un audit énergétique préalable reste obligatoire. Selon la catégorie de revenus, la prime de l'audit s'élève désormais de 150 à 900 € (contre 110 à 660€ auparavant).

Attention, en tant que citoyen de Brunehaut, et indépendamment du revenu du ménage, vous pouvez bénéficier de la prise en charge à 75% de votre audit énergétique logement grâce à la plateforme WAPISOL à laquelle la commune de Brunehaut a adhéree. N'Hésitez pas ! (voir article « Wapisol » dans ce même bulletin)



Les prêts à taux zéro toujours accessibles !

La Société wallonne de crédit social (SWCS) et le Fonds du logement des familles nombreuses de Wallonie (FLW) peuvent vous aider à réaliser vos travaux de rénovation ou économiseurs d'énergie en vous proposant des prêts à taux zéro (TAEG 0%)

Outre des conditions de revenus, l'octroi de ces prêts prévoit une série de conditions comme celle d'occuper le bien et d'être propriétaire de l'habitation qui doit être située en Wallonie.

Infos :

- Si vous n'avez pas d'enfant ou maximum 2 enfants à charge : www.swcs.be ou 078 158 008
- Si vous avez plus de 2 enfants à charge : www.flw.be ou 071 20 77 11

Les formulaires de demande de prime

Où les trouver ?

Sur <https://energie.wallonie.be>

Quel délai pour introduire votre demande ?

Concernant les primes pour petits travaux :

- 4 mois pour les factures finales de travaux/des matériaux datées à partir du 1^{er} juin 2022.
- 5 mois pour les factures datées entre le 1^{er} et le 31 mai 2022.

Concernant les primes pour les systèmes de chauffage et pour les audits énergétiques :

- 4 mois maximum à dater de la facture finale
- Les demandes peuvent être introduites jusqu'au 30 octobre 2023 (factures finales datées au plus tard au 30 juin 2023).



Vous souhaitez en savoir plus sur la gestion des milieux aquatiques, comment créer une mare dans votre jardin, comprendre la gestion de l'eau en Wallonie, etc. ?

Le Contrat de Rivière Escaut-Lys a réalisé toute une série de capsules vidéos sur des sujets en lien avec l'eau dans le cadre d'un microprojet Interreg, en collaboration avec deux structures françaises : la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature de Roubaix et SYMEA.

Le but de ces capsules est d'accompagner les propriétaires de pièce d'eau (étang, mare, etc.) ou les personnes désireuses d'en créer.

Plusieurs vidéos abordent également la thématique des plantes invasives, la reconnaissance et leur gestion. Enfin, plusieurs capsules ont également pour but d'expliquer les gestions des cours d'eau et les législations en vigueur en Wallonie et en France.

Et bien entendu, d'autres vidéos sont en préparation !

Sur You Tube : Tut'Eau.

16-17-18
DÉCEMBRE

FÉÉRIES DE NOËL

ADMINISTRATION COMMUNALE À BLÉHARIES

ENTRÉE GRATUITE